

N° Collectivité :  
N° Assuré social :

ABBAYE  
ECONOMAT FRERE

Service Carrières  
Du lundi au vendredi de 9 H à 17 H  
Dossier suivi par Sylvie Slama

01 41 58 45 45  
carrieres@cavimac.fr



Montreuil, le 11 avril 2016

**Objet : RACHAT**

Monsieur,

Suite à votre courrier reçu le 30 mars 2016, nous vous informons que la CAVIMAC ne peut pas procéder à un appel de cotisations d'assurance vieillesse pour des périodes antérieures à la date de première profession.

Par contre, vous pouvez procéder à un rachat au titre des périodes de formation cultuelle.

En effet, il est possible d'effectuer un rachat de 3 trimestres pour l'année 1979, 4 trimestres pour l'année 1980 et d'un trimestre pour l'année 1981.

Sachant que le trimestre racheté en 2016 pour le compte de l'assuré est égal au montant de 3 097,00 euros (taux et durée d'assurance), les 8 trimestres rachetés représentent la somme de 24 776,00 euros (3 097,00 x 8 = 24 776,00).

Vous trouverez ci-joint un exemplaire de demande de rachat de trimestres à nous retourner dûment complété, daté et signé que nous soumettrons à notre service contrôle. Après ce contrôle, nous vous contacterons pour que vous puissiez nous faire parvenir un chèque.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Gestionnaire Carrières  
Sylvie Slama

